

## Cultures africaines et mondialisation le net charrie-t-il une nouvelle domination ?

Marie-Soleil Frère et Fanny Heuzé\*

Internet, outil emblématique des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC ou NTIC dans le jargon), contribue en Afrique comme ailleurs à une plus large et meilleure circulation de l'information. L'impact socio-politique est important, notamment sur des démocraties fragiles ou nouvelles. La citoyenneté en est plutôt renforcée, dans un mouvement général en ce sens, bien observable dans les processus électoraux récents.

Toutefois, un premier bémol, quantitatif, doit être ajouté à cette appréciation. Par exemple, cela fait aujourd'hui près de dix ans qu'Internet existe en Afrique de l'Ouest francophone. Les pourcentages d'utilisateurs restent bas, et les disparités dans l'implantation des infrastructures du réseau demeurent importantes d'un pays à l'autre. Le rapport 2006 de l'Union internationale des télécommunications (UIT) sur le développement de celles-ci dans le monde place le Sénégal largement en tête avec 4.66 utilisateurs pour 100 habitants, suivi par le Togo (4.41 %), la Côte d'Ivoire (1.44 %) et le Bénin (1.38 %). Dans tous les autres pays (Burkina faso, Mali, Niger, Mauritanie, Guinée), il n'y a même pas un utilisateur pour 100 habitants<sup>1</sup>.

\* Respectivement chercheuse FNRS et diplômée en journalisme - Section Information et Communication de l'Université Libre de Bruxelles.

1. UIT, *Rapport 2006*. Les données datent de 2004.

Tant au niveau technique (accès à l'électricité et à la technologie), économique (coût très élevé du développement du réseau et de son exploitation, coût des ordinateurs et de l'accès) que social et culturel (analphabétisme, maîtrise faible ou nulle du français et de l'anglais), les entraves restent majeures<sup>2</sup>. Toutefois, même si Internet ne touche qu'une petite frange lettrée, instruite, généralement citadine, de la population, quelques avancées sont déjà perceptibles.

D'une première part, l'information du citoyen par les pouvoirs publics se trouve facilitée, dans un continent dépourvu de systèmes postaux opérationnels, sous-équipé en téléphonie fixe et où les coûts de la téléphonie mobile demeurent prohibitifs. Les sites web des services publics se multiplient et, même peu interactifs, favorisent en retour un certain contrôle citoyen.

D'autre part, la presse papier traditionnelle trouve un nouveau relais de diffusion, vers les provinces et les diasporas. Elle peut aussi, occasionnellement, contourner les censures et les suspensions. L'accès à l'information internationale est élargi et les contacts régionaux sont développés, comme cela s'est bien vu après le passage à Dakar, en juillet dernier, du président français Sarkozy : son discours empreint d'un paternalisme raciste décomplexé a fait le tour du continent et du monde, ainsi que les multiples réactions qu'il a suscitées.

A l'aune du développement politique, une des faiblesses des nouvelles démocraties africaines réside dans la marginalisation ou l'inexistence des organisations et structures intermédiaires susceptibles de porter la voix et les idées des citoyens : syndicats affaiblis, partis politiques décrédibilisés, ONG locales «à but lucratif» ou servant un individu (le promoteur) plutôt qu'une collectivité. Le renforcement de ces organisations collectives et de leur positionnement comme réels relais des préoccupations des citoyens constitue un paramètre décisif pour la consolidation, à l'avenir, de régimes politiques plus participatifs et représentatifs. Et Internet peut s'avérer utile à ce renforcement et à cette consolidation.

Internet contribue donc à modifier l'inscription de l'Afrique dans le processus de la mondialisation, dont le réseau est à la fois un vecteur, un instrument, doté d'une capacité à mettre en avant des cultures minoritaires, mais aussi un acteur, accusé par certains d'entraîner une uniformisation des savoirs. Source de libération des peuples et des cultures ou d'émancipation individuelle, pour certains observateurs, Internet char-

2. Voir Eric BERNARD, *Le déploiement des infrastructures Internet en Afrique de l'Ouest*, Thèse de doctorat, Université de Montpellier III, décembre 2003, p. 127.

rie, selon d'autres, de nouvelles formes de domination culturelle pour l'Afrique. La citoyenneté pouvant aussi être définie comme une capacité d'agir sur son propre devenir, elle suppose une autonomie de l'individu, une capacité à influencer sur son propre destin, et n'aurait donc guère de sens dans un contexte de soumission à une domination étrangère. Il est donc important de s'interroger sur les discours accusateurs qui font du net un instrument d'acculturation et de dépendance.

### **La faiblesse des contenus culturels produits localement**

Le premier facteur d'acculturation résiderait dans le fait que «*L'information disponible sur Internet est largement dominée par des contenus occidentaux*» et que les savoirs africains y seraient sous-représentés «*aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif*»<sup>3</sup>. En effet, les contenus culturels relatifs à l'Afrique de l'Ouest francophone sont infimes et, si on mène quelques recherches ciblées, on aboutit invariablement, outre les pages institutionnelles, sur quelques sites d'information générale animés depuis les pays du Nord (afrik.com) ou sur des portails à vocation culturelle, créés par la diaspora installée dans les pays occidentaux.

Les sites qui ont pour objectifs de mettre en valeur et de faire vivre la culture et les traditions africaines sont donc rares et généralement conçus en terre d'exil. A titre d'exemple, l'association *Les Arts Mandingues*, implantée dans la région parisienne, a pour vocation la mise en valeur des arts du peuple du même nom originaire du Mali, en proposant des ateliers de danses et de musiques locales ([www.les-arts-mandingues.com](http://www.les-arts-mandingues.com)). Le portail du peuple Soninké retrace l'histoire du peuple (présent au Mali, au Sud de la Mauritanie, au Sénégal, au Nord-ouest du Burkina Faso, en Gambie et en Guinée-Bissau) et ses traditions, met en ligne des émissions à la fois en français et en Soninké et fournit des rudiments pour l'apprentissage de la langue. La présence d'un forum de discussion et de débat permet de maintenir les membres en contact au sein des pays d'Afrique de l'Ouest mais aussi avec les diverses diasporas ([www.soninkara.com](http://www.soninkara.com)).

Les artisans ou artistes locaux créent aussi des sites afin de faire connaître leur production à travers le monde et même, parfois, de vendre leurs produits. La styliste sénégalaise Oumou Sy, créatrice de *Metissacana* (le premier cybercafé d'Afrique de l'Ouest), déclarait qu'el-

3. Alain KYINDOU, «La place des savoirs africains sur Internet ou penser 'la fracture numérique' par le contenu», in *Netsuds* n°2, août 2004.

le faisait la majorité de son chiffre d'affaires grâce à la mise en ligne de ses modèles<sup>4</sup>. Mame Faguière Bâ, autre styliste sénégalaise, a mis sur pied la *Fondation Olivier Art Africain* qui a pour objectif de créer un réseau d'associations africaines pour promouvoir la diversité culturelle du continent. Son site constitue un espace d'échange entre artistes et de présentation des œuvres à travers des forums, des articles et des galeries ([www.fondationolivier.com](http://www.fondationolivier.com)).

Beaucoup de sites sont aussi créés par des « amoureux du continent » qui présentent leurs photos de vacances, le récit de leur voyage à travers la région, des conseils et analyses personnelles, non dépourvues, en général, d'exotisme post-tiermondiste !

Les pourfendeurs de l'acculturation ou de « l'aliénation »<sup>5</sup> mettent également en cause la prédominance sur le net de contenus en français, à l'exclusion des langues locales. Car, afin que le contenu africain soit accessible à tous et dans un souci de mise en valeur du patrimoine culturel, l'Afrique diffuse généralement ses informations dans une langue « internationale ». Ce faisant, elle ne laisse aucun espace de visibilité aux langues dans lesquelles se parle le lien social. La domination des anciennes langues « coloniales » sur Internet peut aussi être un facteur d'acculturation car « toute langue est porteuse de culture »<sup>6</sup>. Le fait de préserver une production écrite en langues locales (et donc de constituer un véritable réservoir des richesses d'un parler spécifique) est un enjeu de taille face à l'homogénéisation que tend à créer Internet.

### Usages et usagers : formes d'occidentalisation ?

Au-delà des contenus véhiculés, certains chercheurs ont attiré l'attention sur le fait que l'utilisation d'Internet, développé principalement par des acteurs occidentaux, remettrait en question certains aspects des systèmes sociaux africains. En effet, « les méthodes et les services proposés [par Internet] ont été développés pour d'autres cultures »<sup>7</sup>.

4. Annie Cheneau-Loquay, « Comment les NTIC sont-elles compatibles avec l'économie informelle en Afrique ? », in *L'Annuaire français des relations internationales*, Volume 5, La Documentation française et Bruylant, Paris, 2004, pp. 345-375.
5. Voir Alain KYINDOU, *op.cit.*
6. Louis-Martin ONGUENE ESSONO, « Langues nationales et NTIC : éclosion linguistique ou phagocytose », in Annie Cheneau-Loquay (dir.), *Mondialisation et technologie de la communication en Afrique*, Karthala, MSHA, 2004, p. 316.
7. Pascal RENAUD, « Histoire de l'Internet du Nord au Sud », in Annie Cheneau-Loquay (dir.), *Enjeux des technologies de la communication en Afrique : du téléphone à Internet*, Karthala, Paris, 2000, p. 99.

Toutefois, les bouleversements apportés par le net dans ce domaine ne font que prolonger des mutations plus anciennes. Depuis la colonisation, l'écrit et la propriété individuelle du savoir se sont imposés comme discriminants au sein de cultures africaines qui fondaient la connaissance et sa transmission principalement sur l'oralité et les espaces collectifs d'information.

Internet prolonge en cela le livre et l'école, le «*papier du Blanc*», qui ont déjà transformé les hiérarchies au sein des organisations sociales africaines. Grâce à Internet, les jeunes peuvent avoir un accès direct et beaucoup plus étendu à l'information mondiale, alors que la tradition voulait que le savoir soit détenu par les anciens. «*Le savoir étant synonyme de pouvoir, la gérontocratie tend à devenir 'cybercratie'*», peut-on affirmer<sup>8</sup>. Sur le plan de l'usage technique, les anciens se retrouvent dans une situation de dépendance vis-à-vis du savoir-faire de la jeunesse. Dans les centres multimédias communautaires, c'est l'intervention de «*médiateurs*» (des jeunes lettrés maîtrisant la technologie) qui permet le lien entre l'homme et la machine. Loin d'être perçus comme problématiques, ces nouveaux lieux et nouvelles formes d'échange de savoir sont perçus positivement par un grand nombre d'observateurs. Selon Sylvestre Ouédraogo, spécialiste des NTIC au Burkina Faso, l'accès mutualisé des centres communautaires permet d'inscrire l'usage d'Internet dans une pratique de partage et d'échange de connaissance et de réconcilier ainsi tradition et modernité<sup>9</sup>. L'engouement pour l'utilisation d'Internet pourrait aussi entraîner une motivation à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

## Formation et enseignement : la fuite au Nord

L'éducation et la formation constituent des piliers de la citoyenneté et du développement car elles permettent de produire, dans chaque pays, des ressources humaines conscientes des problèmes et des besoins locaux et capables d'y trouver des solutions qui tiennent compte du contexte environnant. Le secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur africain a longtemps été caractérisé par son isolement par rapport aux milieux scientifiques internationaux et par la pauvreté des ressources documentaires. D'où, des obstacles à l'élaboration de nouveaux savoirs

8. Moustapha MBENGUE, «Internet et enjeux culturels en Afrique», Mémoire, Ecole de Bibliothécaires et Archivistes, EBAD, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2002.
9. Pascal RENAUD, «Internet Nord-Sud : Fossé ou passerelle numérique», Colloque TIC de l'IRD (novembre 2004). Disponible sur [www.tic.ird.fr/article.php?id\\_article=29](http://www.tic.ird.fr/article.php?id_article=29)

internationalement reconnus et un manque de valorisation des recherches scientifiques locales<sup>10</sup>.

C'est au sein du secteur universitaire et de la recherche que se sont implantés les premiers réseaux liés à Internet. Aujourd'hui, même si les infrastructures ouest-africaines restent encore faibles, Internet est disponible dans toutes les universités et permet de garder contact avec la communauté scientifique internationale. Pour les étudiants, les chercheurs et les enseignants, ce nouvel outil permet d'avoir accès et de participer à l'élaboration du savoir mondial.

A la fois moyen de communication et base documentaire (donnant accès aux recherches, rapports, comptes rendu scientifiques), Internet peut aussi être un outil d'apprentissage important. Face à la pénurie d'enseignants, la faible scolarisation, la pauvreté des bibliothèques et le coût élevé des ouvrages, Internet peut jouer un rôle majeur dans la formation des étudiants africains et plusieurs projets de coopération internationale ont été menés en ce sens.

Toutefois, les nombreux projets menés dans le domaine du développement et de l'intégration des TIC dans l'éducation, et notamment dans le domaine de l'enseignement à distance, suscitent également des critiques. Ainsi, le projet de l'Université Virtuelle Africaine (UVA), mis en place par la Banque mondiale<sup>11</sup>, est loin de faire l'unanimité. Ce programme, né en 1997, avait pour objectif de venir au secours des universités publiques en proposant de «*former une nouvelle génération de scientifiques, d'ingénieurs, de techniciens, d'hommes d'affaires et de professionnels de divers horizons capables d'amorcer et de soutenir le développement économique dans leur pays respectif*»<sup>12</sup>. Ce projet d'enseignement à distance s'appuie encore aujourd'hui principalement sur des contenus provenant des partenaires du Nord, ce qui est problématique pour l'adéquation de la formation au contexte local<sup>13</sup>.

10. Mouhamed TIDIANE SECK, «Insertion d'Internet dans les milieux de la recherche scientifique», in Annie Cheneau-Loquay (dir), *Enjeux des technologies de la communications en Afrique...*, op. cit., pp. 386-388.
11. Aujourd'hui, l'UVA a acquis un statut d'organisation sans but lucratif qui la rend indépendante la Banque mondiale, mais elle bénéficie toujours de son financement ainsi que de la tutelle de Microsoft.
12. Jacques BONJAWO, *Internet : Une chance pour l'Afrique*, Paris, Karthala, 2002, p. 70.
13. Pascal RENAUD, «La fracture numérique Nord-Sud...», op. cit.

Plusieurs observateurs mettent en question le bien-fondé de l'approche de l'UVA. Pascal Renaud, spécialiste de l'implantation d'Internet en Afrique, s'interroge sur l'autonomie du système d'enseignement par rapports aux organismes internationaux (Banque mondiale) et aux industriels privés (Microsoft) qui les financent et dispensent les cours. Il n'y a selon lui aucune garantie réelle que ces acteurs agissent au service de l'éducation plutôt que de leurs intérêts ou de leur politique propres. Jean-Pierre Loiret, dans une thèse de doctorat sur l'UVA, ajoute que, sous couvert de la création d'une «*masse critique de cadres nécessaire au décollage économique*», ce système est un «*prétexte à la mise en œuvre d'un espace de domination [... et d'influence, qui] ne semble pas avoir été créé pour s'insérer dans le cadre sociétal africain, mais pour le transformer malgré lui*»<sup>14</sup>. Le programme de l'UVA est donc aussi de nature à entretenir le débat autour de l'occidentalisation du continent africain.

Enfin, il faut admettre que, si l'Afrique souffre d'un faible budget d'éducation, elle est aussi confrontée à un manque de spécialistes qui va croissant. L'exode des cerveaux, favorisé par les mauvaises conditions locales de recherche et d'enseignement, est, ces dernières années, renforcé par la présence d'Internet qui permet une large circulation des appels à candidatures lancés par les structures d'enseignement supérieur des pays du Nord. Cet exode a pour conséquence des dépenses annuelles de l'ordre de quatre milliards de dollars, qui doivent être mobilisés pour faire venir sur le continent des spécialistes afin de combler les manques de la région<sup>15</sup>. Au vu de ces faiblesses humaines et financières croissantes, l'Afrique n'a d'autre choix que de s'appuyer sur l'aide internationale pour combler ces vides.

### Les ambiguïtés d'un discours néo-moderniste

Enfin, s'il est important de nuancer l'impact des TIC en Afrique, de reconnaître leur potentiel en matière de renforcement de la citoyenneté, tout en gardant à l'esprit les effets pervers d'une certaine mondialisation dont elles sont indissociables, il faut aussi faire preuve de vigilance face au discours qui entoure la promotion de l'expansion des TIC en Afrique de l'Ouest. En effet, depuis quinze ans, Internet a été présenté par les institutions internationales comme une opportunité inédite d'amener l'Afrique au développement et au bien-être. Ainsi, la Banque mondiale

14. Pierre-Jean LOIRET, *L'Université virtuelle africaine – Histoire d'une mise en scène (1997-2004)*, Thèse de doctorat, IRD, Genève, 2005.

15. Ainalemn TEBEJE, «L'exode des cerveaux et le renforcement des capacités de l'Afrique», site du CRDI (<http://www.irdc.ca>).

déclarait-elle en 2006 que «*la révolution de l'information [...] offre à l'Afrique une opportunité dramatique de bondir dans le futur, de rompre des décennies de stagnation et de déclin*»<sup>16</sup>. Pour le PNUD, «*les pays qui réussissent à tirer le meilleur parti des TIC peuvent espérer enregistrer une croissance économique fortement accrue, une protection sociale considérablement améliorée et des formes de gouvernement plus démocratique*»<sup>17</sup>.

Les politiques de développement actuelles, qui mettent souvent en avant l'implantation des TIC comme des sésames du développement, suscitent deux observations: d'une part, elles renouent avec le déterminisme technologique qui a présidé à tous les transferts de technologie dont l'Afrique a été le réceptacle depuis la période coloniale<sup>18</sup>. D'autre part, elles se fondent ouvertement sur une volonté politique visant à la globalisation des systèmes économiques dont il n'est pas sûr qu'elle soit synonyme d'un renforcement des capacités citoyennes.

### **Internet : nouveau sésame du développement ?**

De nombreux discours émanant des institutions financières et de coopération internationales mettent en avant Internet comme un outil qui facilite le désenclavement de l'Afrique, qui redynamise l'activité locale et qui permet d'acquérir une meilleure productivité et de créer de nouveaux emplois<sup>19</sup>. Il faciliterait aussi les communications commerciales en les rendant plus rapides et moins coûteuses, ce qui permet de pallier la faiblesse des infrastructures de base et d'augmenter la compétitivité.

Le même enthousiasme pressant des organisations internationales touche le commerce électronique dont de nombreux travaux soulignent les avantages par rapport aux transactions traditionnelles. «*Si le conti-*

16. Banque mondiale, *Rapport sur le développement d'Internet*, mars 1995.

17. Rapport du PNUD (2000) cité par Aurélie Laborde, «TIC et développement humain - Analyse de discours», in *Netsuds* n°2.

18. Yvonne Mignot-Lefèvre a bien montré que la conviction actuelle que les TIC allaient apporter à l'Afrique les solutions performantes nécessaires à son «développement» se place dans la continuité des précédentes approches issues de la théorie de la modernisation et de la diffusion des innovations qui, depuis les années 1950, ont vu successivement dans les technologies de la communication (radio rurale, télévision scolaire, ordinateur...) le dispositif susceptible de «résoudre le problème de l'accès à l'éducation des plus pauvres et, ainsi, réduire les inégalités» («L'après développement et les technologies numériques», in *Netsuds* n°2, 2006)

19. Raphaël NTAMBUE TSHIMBULU, *L'Internet, son Web et son e-mail en Afrique - Approche critique*, Paris, L'harmattan, 2001, p. 157.



*ment africain ne se positionne pas sur le créneau du commerce électronique, il se condamnera à n'être qu'un spectateur passif de l'économie de l'information*», met en garde la Banque africaine de développement. En effet, Internet donne accès aux informations relatives à la concurrence, à la clientèle et aux prix du marché. La rapidité de la communication permet d'éviter l'intervention d'intermédiaires supplémentaires. De plus, la présence sur un support international permet d'étendre considérablement le marché potentiel. Le commerce électronique permettrait donc de diminuer les coûts de transaction tout en augmentant les capacités productives et les revenus effectifs<sup>20</sup>.

Toutefois, au-delà de ces assertions récurrentes, il est difficile de prouver et de quantifier l'apport réel de ce nouvel outil dans le «développement» en Afrique de l'Ouest francophone. Les informations concernant l'incidence des TIC sur le développement économique des pays du Sud, en dépit des certitudes proclamées, sont rares et très peu de données sont disponibles qui permettent d'établir des comparaisons internationales. Dans son rapport de 2006 sur le développement des télécommunications, l'UIT affirme que les NTIC ont une influence indéniable sur la croissance économique tant dans les pays du Nord que du Sud. L'Afrique est la région du monde où les recettes du secteur des télécommunications sont les plus importantes : elles représentent aujourd'hui 5 % du PIB contre 3.3 % en Europe. L'introduction d'Internet dans les pays en développement conduirait donc à une restructuration du système économique qui engendrerait une augmentation de la productivité des pays. En Afrique subsaharienne, les TIC sont responsables de 10 % de la croissance économique.

Toutefois, deux observations s'imposent. D'une part, il faut reconnaître que cette part, quoi que non négligeable, reste inférieure à celle observée dans les pays développés. De plus, lorsqu'on considère les deux périodes étudiées (1989-1995 et 1995-2003), on remarque que, contrairement aux autres régions du monde, la part de la contribution des TIC dans la croissance économique est restée stable alors que leur utilisation a connu une augmentation fulgurante au cours de la seconde période<sup>21</sup>. Enfin, un succès aussi important des consommations en matière de télécommunications peut sembler inquiétant car il est indéniable que la part des télécommunications dans le budget quotidien des familles

20. George Bertrand TAMOKWE PIAPTIE, «Le commerce électronique: opportunité de développement dans les pays du Sud», site Tic et développement (<http://www.tic.ird.fr>)

21. UIT, *Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde 2006 : Mesurer l'incidence des TIC sur le développement économique et social*, Genève, 8<sup>e</sup> édition, 2006.

ne fait que croître, y compris dans les foyers où les besoins de base ne sont pas satisfaits...

Rien ne paraît donc démontrer à ce jour que les TIC entraîneraient le développement et, partant, placeraient le citoyen dans une situation de bien-être plus favorable à sa participation à la chose publique.

## Un Etat affaibli

En outre, s'il ressort des discours de la Banque mondiale, des Nations Unies, de l'Union internationale des télécommunications, que les TIC sont des vecteurs du développement économique et social pour les pays du Sud, les mêmes institutions soutiennent que ce développement ne pourra être effectif que sous réserve d'une ouverture des marchés à la concurrence et d'une libéralisation progressive mais totale du secteur des télécommunications. L'UIT recommande donc aux Etats africains voulant sortir du «*marasme actuel*» de «*poursuivre la réforme et la restructuration du secteur des télécommunications afin d'instituer un organisme indépendant chargé de la réglementation, d'instaurer la libéralisation et la concurrence*»<sup>22</sup>. La toute-puissance des technologies et des politiques libérales se reflète aussi dans le discours de la Banque mondiale lorsqu'elle affirme que «*la concurrence mondiale dans le domaine des NTIC a pour effet de baisser les coûts de la transmission de l'information et du matériel informatique. Cette évolution serait la chance de l'Afrique, à condition que celle-ci suive le mouvement de la déréglementation et de la libéralisation économiques*»<sup>23</sup>.

C'est ainsi que les pays d'Afrique de l'Ouest ont été amenés, soumis à de fortes pressions, à ouvrir leur marché des télécommunications aux capitaux étrangers et à réduire de plus en plus le rôle de l'Etat dans les politiques de communication. Une stratégie vivement critiquée par certaines organisations qui s'opposent farouchement à ces politiques libérales. Jean-Louis Fullsack, président de la CSDPTT (Coopération solidarité développement - Postes et télécom), condamne à ce propos la politique de l'UIT qui «*a privilégié [...] son action dans le domaine (dé)réglementaire, généralisant sans discernement ni analyse préalable l'ouverture à la concurrence [...] En donnant ainsi la priorité à la dérè-*

22. UIT, Colloque de l'UIT sur le guide des TIC en Afrique pour la réalisation des objectifs du NEPAD. *Evaluation de l'infrastructure des TIC en Afrique*, Arusha, Tanzanie, 1<sup>er</sup>-3 avril 2003.

23. Elkyn CHAPARRO, «Concurrence mondiale et NTIC : La chance de l'Afrique», in Raphaël NTAMBUE TSHIMBULU, *L'Internet, son Web et son e-mail en Afrique – Approche critique*, Paris, L'harmattan, 2001, p. 22

glementation des OPT, [...] l'UIT a participé à l'effacement progressif du service public»<sup>24</sup>. Mihoub Mezouaghi, chercheur à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, précise que la globalisation introduit des contraintes qui ne font que renforcer l'exclusion des pays en développement du marché international. Le pouvoir grandissant des multinationales sur les systèmes de production locale, l'affaiblissement des politiques publiques induit par la vague de déréglementation et enfin la fragilité des économies locales suite à l'ouverture aux marchés internationaux, sont autant de conséquences de la mondialisation qui ne font qu'affaiblir les structures économiques des pays en développement. «*La gouvernance nationale tend à s'effacer au profit d'une gouvernance internationale*»<sup>25</sup>, et cette situation ne va pas vers la protection des intérêts des pays en développement incapables de faire valoir leurs droits face à l'hégémonie des multinationales.

Quelle place pour la (cyber-)citoyenneté dans un Etat faible, extraverti, qui n'a que peu de prise sur ses options et ses choix en termes d'infrastructures et de développement ?

Au terme de cette réflexion, il s'avère que les défis auxquels l'Afrique de l'Ouest francophone doit faire face pour renforcer l'utilisation citoyenne des TIC sont les mêmes que ceux à relever pour consolider voire relancer le processus de démocratisation politique.

### **L'engagement réel des politiques : chantiers lourds et coûteux**

Les experts s'accordent sur un point: la responsabilité des pouvoirs publics en matière de promotion des TIC est énorme. «*Internet peut faire progresser la culture démocratique [...] si, et seulement si, le pouvoir économique et politique de ces pays le décide et finance des programmes d'alphabétisation et de développement des réseaux électriques, téléphoniques, etc.*»<sup>26</sup>.

Les infrastructures de base demeurent faibles et exigent des investissements conséquents. Le réseau électrique est fragile et sujet à de nom-

24. Jean-Louis FULLSACK, «L'UIT : la vieille dame des télécommunications dans la tourmente néo-libérale» (<http://www.csdptt.org>).

25. Mihoub MEZOUAGHI, «TIC et globalisation : enjeux industriels pour les pays en développement», in Annie Cheneau-Loquay (dir.), *Mondialisation et technologie de la communication en Afrique*, op. cit., p.39.

26. Bernard BENHAMOU, «Pour aider à la démocratisation de l'Afrique, Internet doit être d'abord démocratisé», MFI, 3 avril 2007 (<http://www.rfi.fr>).

breuses pannes car les centrales électriques construites dans les années 50-60 souffrent du manque d'entretien et d'investissement. Les coupures d'électricité rythment le quotidien des populations d'Afrique de l'Ouest, quand elles ont accès au courant<sup>27</sup>.

Le réseau des télécommunications subit les mêmes aléas. La qualité et l'état des infrastructures téléphoniques sont dans l'ensemble mauvais, elles sont mal réparties, et cette faiblesse du réseau reste une entrave à l'utilisation d'Internet<sup>28</sup>. A l'échelle régionale, les disparités sont grandes. Seuls la Mauritanie, le Sénégal et le Cap Vert ont une télé-densité supérieure à 10 %, alors que, pour la moitié des pays, elle avoisine les 5 % et atteint même parfois pour certains des valeurs inférieures à 2 % (Guinée Bissau, Niger, Sierra Leone)<sup>29</sup>. A l'échelle nationale, les infrastructures sont beaucoup plus développées en zones urbaines qu'en zones rurales.

En outre, la vétusté du système et la prédominance des lignes analogiques sur les numériques entravent la qualité de la navigation et circonscrivent donc les usages des internautes, à l'heure où la connexion à large bande devient indispensable à l'utilisation performante du Web. Dans son rapport de 2006 sur l'économie de l'information, la CNUCED considérait que l'accès à large bande devenait aujourd'hui vital pour les entreprises et le comparait même à des services de bases comme l'eau ou l'électricité<sup>30</sup>.

Toutefois, dans un contexte où ces besoins de première nécessité ne sont pas assouvis, il paraît normal que les Etats choisissent d'allouer le budget dont ils disposent à d'autres objectifs. D'autant plus que la domination de l'activité informelle dans ce secteur n'est pas favorable au

27. On estime aujourd'hui que seule 20 % de la population africaine a un accès direct à l'électricité, et ce chiffre descend à 2 % pour les zones rurales où vit pourtant la majorité des habitants.
28. La télé-densité du continent est largement plus faible que celle du reste du monde. L'Afrique regroupe aujourd'hui 13.5% de la population mondiale et sa télédensité n'est que de 8.6% alors que, pour une population quasi égale (12.6%), l'Europe a une télé-densité de plus de 70%.
29. UIT, Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde 2006... *op. cit.*
30. Mamadou SY, «Rapport 2006 de la CNUCED : l'accès à large bande aussi vital que l'eau ou l'électricité», in *Le Soleil*, Dakar, novembre 2006 (<http://www.lesoleil.sn>)

maintien d'un service collectif de qualité<sup>31</sup>, car l'Etat, ne contrôlant pas les pratiques et leurs retombées économiques n'a pas les ressources nécessaires pour la création et la maintenance du réseau.

### **Mobilisation populaire : «penser global, agir local»**

Outre l'engagement des politiques, il est important que les sociétés civiles africaines demeurent convaincues des possibilités qu'elles ont d'agir sur leur environnement proche et que ce soit dans cet esprit qu'elles exploitent les potentialités des technologies de l'information. Les dernières échéances électorales, dans des pays pourtant considérés comme des exemples de transitions démocratiques réussies comme le Mali, se sont soldées par une désaffection manifeste des électeurs, victimes du «désenchantement de la démocratie». «La démocratie, ça n'a servi qu'aux riches», entend-t-on dire ça et là. «Voter, de toute façon, ça ne change rien».

De même, le risque est là de voir Internet ne servir qu'à renforcer les élites (connectées au vaste monde dont elles parlent la langue et maîtrisent les concepts), alors que les populations les plus démunies restent sans eau et sans électricité. Pour la spécialiste Annie Cheneau-Loquay, les technologies de la communication sont appelées à devenir, en Afrique comme ailleurs, «un des principaux facteurs discriminants entre pauvres et riches aussi bien à l'échelle internationale qu'à l'échelle individuelle»<sup>32</sup>. Pour qu'Internet puisse servir au renforcement de la société civile, il faut donc d'abord que les élites connectées fassent du réseau un usage qui sert autant le bien collectif que leur promotion individuelle et intègre les préoccupations des plus démunis.

Mais il faut aussi, pour que l'action locale de cette société civile ait un sens, qu'elle s'exerce au sein d'un Etat qui développe des politiques publiques et dispose d'une marge de manœuvre sur la gestion de son économie et de son développement. Sans Etat, le pouvoir du citoyen (et

31. Les cybercentres communautaires ou privés sont souvent établis en dehors de l'économie formelle (qui recouvre à peine 20 % de l'activité économique du continent), par des propriétaires qui n'ont que de faibles connaissances en informatique et qui ignorent surtout les techniques de gestion applicables au secteur. Ce manque de connaissance rend souvent éphémères les établissements.

32. Annie CHENEAU-LOQUAY, «Défis liés à l'insertion des technologies de l'information et de la communication dans les économies africaines – L'exemple d'Internet au Sénégal», (<http://www.africanti.org>)

celui de l'électeur), l'action de la société civile et des médias, fussent-ils consolidés par des connexions internationales, s'exercent dans le vide et sans espoir de susciter des changements.

## Conclusion

En dépit d'un contexte politique particulièrement difficile, marqué par le manque de souci de l'intérêt général, la faible culture démocratique et la propagation de pratiques inciviques, l'absence d'Etat de droit et le non-respect de la loi, la marginalisation de franges importantes de la société et la pauvreté, des avancées peuvent être constatées en matière de citoyenneté sur le continent africain, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Et ces avancées s'inscrivent souvent, que ce soit dans le domaine de la liberté d'expression, de la défense des droits de l'homme ou de la participation à la gestion de la chose publique, dans une démarche qui intègre l'utilisation d'Internet et de ses potentialités dans sa stratégie.

Comme le démontrait un ouvrage récent, Internet, en Afrique de l'Ouest, cumule les paradoxes<sup>33</sup> : il permet l'accès de tous à l'information, mais renforce en même temps l'inégalité et l'exclusion ; il constitue, sur le plan culturel, une ouverture au monde, tout en donnant accès à des contenus idéologiquement marqués et parfois aptes à manipuler des esprits insuffisamment avertis ; son développement nécessite des investissements importants si les Africains ne veulent pas être marginalisés, alors que bien d'autres besoins prioritaires ne sont pas assouvis...

On pourrait y ajouter quelques paradoxes supplémentaires : Internet peut servir au renforcement de la citoyenneté, tout en s'inscrivant dans un contexte de mondialisation qui donne moins de prise sur les situations locales. Il facilite l'exode des cerveaux, mais il suscite une plus grande implication de la diaspora (et de son capital intellectuel) dans les débats et processus locaux. Par sa capacité de mettre en relation et de véhiculer de l'information, il permet à l'Afrique et à ses populations de prendre part aux grands débats qui se jouent au niveau mondial, et donc d'exister et de se positionner; mais c'est par le biais des subventions, des financements internationaux et des projets élaborés hors du continent qu'il négocie sa participation au vaste système des autoroutes de l'information.

33. Patrick J. BRUNET, Oumarou TIEMTORÉ, Marie-Claude VETTRAINO-SOULARD, *Les enjeux éthiques d'Internet en Afrique de l'Ouest*, CRDI-Presses de l'Université Laval, 2002.